PSYCHOPATHOLOGIES DU SUJET AGE

TER-SANT603
MAJ 01/02/2023

Nature de l'action
Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Personnel concerné
Toute personne en contact avec des personnes âgées.

Pré-requis
Aucun.

But professionnel
Améliorer la compréhension de la vieillesse pathologique et la cohérence des soins quotidiens.

Objectifs pédagogiques
Être capable :
- de citer les principales psychopathologies du sujet âgé,
- de mettre en œuvre des techniques de communication adaptées au sujet âgé.

Mode d'évaluation
Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Méthodes pédagogiques
- Alternance d'exposés théoriques et études de cas pratiques apportées par le groupe.
- Mises en situations.

Documentation : un support de cours est remis aux stagiaires.

Sanction de la formation
- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.

Durée
3 jours, soit 21 heures

Accessibilité aux personnes handicapées
Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contact
Odile BUGAT au 05 59 90 01 18 ou odile.bugat@asfo.fr

PROGRAMME

INTRODUCTION
- Vieillissement et actualités
- Différence entre vieillissement normal et pathologique.

LES SITUATIONS DIFFICILES
- Angoisse, agressivité, plainte
- Identifier les signes cliniques
- Conséquences
- Mode de prise en charge
  - comment réagir
  - que doit-on faire dans ce type de situation ?

LA DEPRESSION DU SUJET AGE
- Quelques chiffres
- Définition – Traits cliniques
- Conséquences du syndrome dépressif
  - syndrome de glissement
  - suicide
- Mode de prise en charge
  - comment réagir
  - communiquer avec une personne âgée dépressive.

SYNDROME CONFUSIONNEL ET DEMENCES SENILES
- Définition – Quelques chiffres
- Définition : étymologie
- Différence entre démence et syndrome confusionnel.

L'ORIGINE DES DEMENCES
Un modèle bio-psycho-social (schéma de Joëlle NUISSIER).

LES SIGNES CLINIQUES
- Présentation des fonctions cognitives en jeu dans la détérioration
  - la mémoire
  - les praxies
  - les phasies
  - les gnosies
- Présentation des troubles non cognitifs présents dans la démence
  - la dépression
  - l'angoisse et l'anxiété
  - l'agressivité – l'agitation
  - les autres troubles du comportement.

.../...

ASFO Béarn Soule Bigorre - Parc d'Activités Pau-Pyrénées - 17 avenue Léon Blum – **64000 PAU**
Tél. 05 59 900 120 – Fax 05 59 840 422 contact@asfo.fr
N° SIRET : 782.355.408.000.25 – N° Déclaration d'activité : 72.64.00007 – UAI 0642020Y
Organisme certifié Qualiopi, pour « les actions de formation, les bilans de compétences et les actions de formation par apprentissage » sous le n°00245

PROGRAMME (suite)

DEBUT ET EVOLUTION DE LA DEMENCE

- La phase 1 : déficit très léger
- La phase 2 : démence débutante
- La phase 3 : démence moyenne
- La phase 4 : démence avancée.

ACCOMPAGNEMENT A LA VIE DES PERSONNES PRESENTANT DES TROUBLES DEMENTIELS

- Les différentes formes de communications :
  - L'écoute : entrer en relation
  - Quelques outils pour communiquer :
    - la communication verbale
    - la communication non verbale : l'importance du corps dans la communication
- Aspects matériels de l'organisation de la vie : suggestions pour aider à vivre au quotidien
  - respecter le rythme de la personne
  - stimuler les fonctions cognitives lors des activités quotidiennes, sans mettre la personne en échec (mémoire, orientation…)
- S'adapter aux différentes phases d'évolution de la démence.

CONCLUSION

- L'importance du relationnel dans la prise en charge et le contact avec des personnes présentant des troubles psychiques
- La notion de « burn-out » et l'importance de verbaliser ses difficultés auprès des instances adaptées.

ASFO Béarn Soule Bigorre - Parc d'Activités Pau-Pyrénées - 17 avenue Léon Blum – **64000 PAU**
Tél. 05 59 900 120 – Fax 05 59 840 422 contact@asfo.fr
N° SIRET : 782.355.408.000.25 – N° Déclaration d'activité : 72.64.00007 – UAI 0642020Y
Organisme certifié Qualiopi, pour « les actions de formation, les bilans de compétences et les actions de formation par apprentissage » sous le n°00245